Informations de base

2021/0051(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	En attente de décision finale
Régime de l'impôt «octroi de mer» dans les régions ultrapériphériques françaises Modification Décision 2014/940 2014/0308(CNS) **Subject** 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer **Zone géographique** France Guadeloupe Guyane française Martinique Mayotte Réunion	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
REGI Développement régional	OMARJEE Younous (The Left)	16/03/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive BIJOUX Stéphane (Renew) ALFONSI François (Greens/EFA)	

Conseil de l'Union européenne

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Fiscalité et union douanière	GENTILONI Paolo